

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 089-200042356-20250610-45_2025-DE

DEPARTEMENT DE
L'YONNE

ARRONDISSEMENT
D'AVALLON

SYNDICAT DES EAUX
DU TONNERROIS

Nombre de délégués :

- En exercice : 56
- Présents : 38
- Absents : 18
- dont ayant donné Pouvoir : 0
- Votants : 38

Compétence EAU :

Nombre de délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 31
- Absents : 18
- dont ayant donné pouvoir : 0
- Votants : 31

**Compétence
ASSAINISSEMENT
COLLECTIF :**

Nombre de délégués :

- En exercice : 20
- Présents : 16
- Absents : 4
- dont ayant donné Pouvoir : 0
- Votants : 16

**Compétence
ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF :**

Nombre de délégués :

- En exercice : 5
- Présents : 5
- Absents : 0
- Pouvoir : 0
- Votants : 5

Le dix juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes à TISSEY, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.

Etaient présents : Aisy-sur-Armançon : M. Christian FRANCOIS Ancy-le-Libre : Mme Véronique BURGEVIN Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon : M. Lionel MATHEY Bernouil : M. Patrice LAUGELOT CCCVT : M. Xavier COLLON Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Chichée : M. Sylvain JACQUINOT Collan : M. Francis GOGOIS Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Claude DUBOIS Dannemoine : M. Eric KLOETZLEN Dye : M. Bertrand BERLOT Epineuil : M. Yann WOJCIECHIWICZ Fleys : M. Xavier COLLON Fulvy : M. Robert HERBERT Gigny : M. Denis DUTARTRE Jully : M. François FLEURY Junay : M. Dominique PROT Molosmes : M. Dominique BUSSY Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Louis GONON Pacy-sur-Armançon : M. Jean-Luc GOUX Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Fabien GENET Saint-Martin-sur-Armançon : M. André MLYNARCZYK Sennevoy-le-Haut : M. Jean-Louis MARONNAT Serrigny : Mme Nadine THOMAS Stigny : M. Paul DE DEMO Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : M. Philippe GERTNER, M. Jean-François FICHOT Tronchoy : M. Jacques TRIBUT Villon : M. Anthony BELLEGANTE CCLTB : M. Thomas LEVOY, M. François FLEURY, M. Robert HERBERT, Mme Nadine THOMAS, Mme Véronique BURGEVIN.

Délégués titulaires absents excusés suppléés : Argenteuil-sur-Armançon : M. Sébastien SCHIER est suppléé par Monsieur Lionel MATHEY Chichée : Mme Nathalie OUDIN est suppléée par M. Sylvain JACQUINOT Epineuil : M. Alain BŒUF est suppléé par M. Yann WOJCIECHIWICZ.

Délégués titulaires absents excusés non suppléés : Censy : M. Alexandre BARDET Châtel-Gérard : M. Régis MONOT Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Gland : Mme Sandrine NEYENS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Pasilly : M. Julien GROGUENIN Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Bas : M. Dominique VARAILLES Vezannes : M. Laurent SEURAT.

Délégués titulaires absents non excusés suppléés : Bernouil : M. Gilles VAUGEOIS est suppléé par M. Patrice LAUGELOT CCCVT : M. Stéphane AUFRERE est suppléé par M. Xavier COLLON Saint-Martin-sur-Armançon : M. Benjamin LEMAIRE est suppléé par M. André MLYNARCZYK CCLTB : Mme Delphine GRIFFON est suppléée par M. Robert HERBERT.

Délégués titulaires absents non excusés non suppléés : Bérù : Mme Athénaïs LE COURT DE BERU Cheney : M. Thomas GRAPIN Jouancy : Mme Laurence TRANSLER Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Perrigny-sur-Armançon : M. Romaric JOLY Vezinnes : M. Georges CUSSAC Viviers : M. Christian PICQ Yrouerre : M. Gilles GARNIER.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis GONON, Maire délégué de Nuits-sur-Armançon.

Date de convocation : 30 mai 2025

Délibération n° 45-2025

Objet : Assainissement collectif _ Schéma Directeur d'Aisy-sur-Armançon – travaux

Le système de traitement des eaux usées de la commune d'Aisy sur Armançon a fait l'objet d'un schéma directeur en 2023.

L'étude a montré un certain nombre d'éléments à améliorer en particulier sur la station d'épuration et les postes de relevage avec des travaux d'hydraulique et d'électromécanique sur la station d'épuration, le PR « Marthe Saillard » et le PR « Guy Marchi ».

A cet effet, Monsieur le Président propose au comité syndical d'adopter le projet d'un montant total HT de **24.079,00€**.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, le Syndicat des Eaux du Tonnerrois souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Dépenses			Recettes		
Travaux					
STEP d'Aisy	7 893,00		AESN	30 %	7 223,70
PR Marthe Saillard	4 536,00		Etat - DETR	40 %	9 631,60
PR Guy Marchi	11 650,00		Syndicat des Eaux du Tonnerrois	30 %	7 223,70
Total € HT	24 079,00		Total € HT	100 %	24 079,00
TVA 20 %	4 815,80		TVA 20%		4 815,80
Total € TTC	28 894,80		Total € TTC		28 894,80

Le comité syndical après avoir délibéré, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

- ADOPTE l'opération et les modalités de financement ;***
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;***
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;***
- AUTORISE le président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette opération, et notamment les demandes de subventions auprès de la préfecture de l'Yonne et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.***

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
 Pour copie conforme.

Le président,

Rémi GAUTHERON.



Le Président :

- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*
- *Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification.*